

OBJECTIFS : Évaluer les risques liés aux opérations en espaces confinés. Mettre en oeuvre les procédures et les équipements garantissant la sécurité des intervenants et des autres personnes. Appréhender les procédures de travail en espace confiné. Connaître les règles d'utilisation d'un équipement ARI et savoir les mettre en application.

PUBLIC VISÉ :

Personne devant intervenir en espaces confinés
Personne susceptible de porter un ARI

PREREQUIS :

Maîtrise de la langue Française
Aptitude médicale pour port de l'ARI
Avoir 18 ans.
Chaussures de sécurité

DURÉE, DATES, LIEU, HORAIRES :

1 Journée soit 7 heures
Cf. Convention ou contrat de formation joint

MODALITÉ DE SUIVI :

Signature d'une feuille d'émargement

VALIDITE :

2 ans.

MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES :

- PC + Vidéo projecteur
- Support de cour + Vidéo
- Zone confinée, matériel ARI
- Plate-forme logistique correspondante au référentiel R-447.

TARIF :

Nous contacter.

Etablissement accessible aux personnes en situation de handicap :

Contactez Féglé Formations : 03.54.44.45.44
contact@fegeleforma.com

PROGRAMME :

ESPACES CONFINES

Introduction et présentation des objectifs de la formation :

- Définition des espaces confinés
- Présentation de l'importance de la maîtrise des risques en espace confiné

Les risques en espace confiné :

- Plusieurs types de risques : chimiques, physiques, incendie, biologique
- Présence de gaz (CO, CO₂, H₂S, N₂) et leurs effets sur l'homme (asphyxie, intoxication...)
- Le risque incendie-explosion (conditions d'inflammation/explosion)
- Les risques physiques (chutes, thermiques, fluides...)

Prévention du risque d'intervention en espace confiné :

- La démarche de prévention et l'évaluation du risque
- Les procédures (plan de prévention, autorisations de travail, consignation)
- L'identification des risques (physiques, atmosphériques...)
- Travaux dans les cuves

Risques liés à l'atmosphère :

- Mesures de prévention (ventilation, détecteurs, EPI)
- Risques physiques (chutes...)
- Mesures de prévention (harnais, ligne de vie...)

Les intervenants :

- Exécutant
- Surveillant
- Les dispositifs d'urgence :
- Étude de cas pratique (analyse et prévention)

PORT DE L'ARI

Atmosphères non respirables :

- Etude des atmosphères non respirables
- Prise de conscience du risque

Les protections respiratoires :

- Description des différentes protections
- Description de l'ARI
- Principes de fonctionnement et d'autonomie
- L'entretien et les vérifications obligatoires

Mise en oeuvre de l'ARI :

- Gestes de sécurité avant et après équipement
- Port à l'air libre et en milieu enfumé
- Reconnaissance sous protection respiratoire
- Recherche de victime
- Recherche de feux
- Evacuation des victimes
- Conditionnement des victimes
- Reconditionnement des matériels.

SUIVI - EVALUATION :

Questionnaire théorique
Parcours pratique
Evaluation théorique
Evaluation pratique
Délivrance d'une attestation de stage, si réussite aux tests.